

# UNDT/2012/168, Seyidova

## Décisions du TANU ou du TCNU

Ratione Ratione temporis: Les limites de délais pour contester les décisions administratives sont des impératifs juridiques et le tribunal est tenu d'examiner de sa propre requête la question de la créance même si les parties ne l'ont pas soulevée.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur, un ancien membre du personnel du HCR, a contesté la décision de ne pas la sélectionner pour un poste après sa reclassification. Elle a déposé sa demande 91 jours après la réception de la décision d'évaluation de la direction.

## Principe(s) Juridique(s)

N / A

## Résultat

Rejeté sur la recevabilité

## Applicants/Appellants

Seyidova

## Entité

HCNUR

## Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2011/41

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Genève

## Date of Judgement

6 Nov 2012

## Duty Judge

Juge Laker

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Temporel (ratione temporis)

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

## Droit Applicable

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- HCR IOM/FOM No. 027/2009 (Directives de procédure pour les changements de statut)

TCNU Statut

- Article 8.1(d)(i)(a)

## Jugements Connexes

UNDT/2009/083

UNDT/2011/005

UNDT/2011/019

UNDT/2012/133

2010-UNAT-043

2010-UNAT-069

2010-UNAT-088

2011-UNAT-110

2011-UNAT-122

2012-UNAT-218

2012-UNAT-203

2012-UNAT-242